

**MAIRIE : TEL 03 22 09 50 09**

Mail : [mairie.cottenchy@wanadoo.fr](mailto:mairie.cottenchy@wanadoo.fr)

Internet : [www.mairie-cottenchy.fr](http://www.mairie-cottenchy.fr)

Horaires d'ouverture au public :

Mardi, vendredi matin

Vendredi de 14h à 17h

Maire, adjoint : sur Rendez-vous

## **FLASH INFO N°39**

**JUILLET 2019**



*Une pensée émue pour le Président de la CCALN  
Pierre Boulanger qui nous a quittés le 27 mai 2019.*

*Il nous avait fait l'honneur d'assister à  
l'inauguration de la salle de motricité  
le 21 octobre 2017.*

### **Actualités de la CCALN :**

*Ré élections du Président, des Vice-Présidents et du bureau*

*Forum des Associations Samedi 7 septembre 2019*

*Concours photos 2019*

*Séjour court Août à Cancale pour les 11-17 ans du 6 au 14 août*

*Retrouvez toutes les informations sur le site de la CCALN : [www.avrelucenoye.fr](http://www.avrelucenoye.fr) ou prendre contact avec  
Mme VIARTEIX au N° tél.:03.22.09.75.32*

### **Ne brûlez pas vos déchets verts :**

*Le brûlage des déchets verts nuit à la qualité de l'air et à la santé et peut être à l'origine de troubles du voisinage générés par les odeurs et la fumée. Pour ces raisons, il est interdit de brûler les déchets verts.*

### **DES SOLUTIONS EXISTENT :**

- le compostage, le paillage ou la collecte en déchèterie.
- Le brûlage de 50 kg de déchets verts émet autant de particules que :

13 000 km parcourus par une voiture diesel récente

14 000 km parcourus par une voiture essence récente

1800 km parcourus par une voiture diesel ancienne

12 mois de chauffage d'une maison équipée d'une chaudière fioul performante

3 semaines de chauffage d'une maison équipée d'une chaudière au bois performante

*Consulter l'article des hauts-de-France sur le site de la mairie : [www.mairie-cottenchy.fr](http://www.mairie-cottenchy.fr)*

### **RAPPEL : Baignade interdite à la rivière...même si le panneau a été vandalisé.....**

*L'été est revenu mais n'oubliez pas la prudence. Ne laissez pas vos enfants sans surveillance, de nombreux accidents sont déjà survenus....*



***Dates à retenir :***

***13 et 14 juillet 2019 : Fête nationale, voir programme***

***Rentrée des classes : lundi 2 septembre 2019, les horaires des bus seront affichés en mairie et consultable sur le site de la mairie.***

***BONNES VACANCES***

***La mairie sera fermée du 2 au 23 août, prenez vos précautions.  
En cas de besoin en sacs jaunes et bleus, Philippe ou Xavier seront à votre disposition.  
Un numéro d'appel sera affiché à la porte de la mairie pour les urgences.***

## Eléments de langage RGPD

La protection des personnes physiques à l'égard du traitement de leurs données à caractère personnel est affirmée comme un « droit fondamental » de l'Union européenne ».

L'évolution rapide des technologies et la mondialisation ont créé de nouveaux enjeux pour la protection des données à caractère personnel. Les technologies ont transformé à la fois l'économie et les rapports sociaux. L'ampleur de la collecte et le partage de ces informations personnelles a augmenté de manière importante. A cet égard, les citoyens rendent les informations les concernant de plus en plus accessibles publiquement : sites d'achat en ligne, réseaux sociaux.

Les collectivités territoriales collectent et traitent elles-mêmes de nombreuses données personnelles dans le cadre de leur mission d'intérêt public. Ainsi, notre commune de Cottenchy collecte des informations personnelles pour administrer l'Etat civil, tenir la liste électorale, délivrer les permis de construire, suivre ses habitants les plus vulnérables en cas de canicule, offrir des colis de Noël à nos anciens, ou encore informer ses administrés en cas d'alerte préfectorale météo, de travaux dans les rues de la commune ...

En ma qualité de maire de Cottenchy, j'ai à cœur de tisser un lien personnel via notre site internet et notre boîte mail qui me permettent de correspondre avec chacune et chacun d'entre vous de manière individualisée.

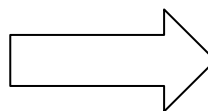
C'est pourquoi la commune de Cottenchy s'attache à l'application rigoureuse de la nouvelle loi appelée « règlement général sur la protection des données personnelles » (RGPD) qui permet à chaque personne d'avoir le contrôle des informations la concernant, elle et sa famille, qu'elle confie à la mairie. Chaque administré pourra donc savoir quelles sont les informations personnelles collectées, rectifier ou modifier ces informations, ou demander leur effacement.

Afin de créer le lien de confiance indispensable entre la commune et ses administrés, la secrétaire de mairie, sera appelée à recueillir votre consentement dans un certain nombre de cas. En contrepartie, la commune vous offre la garantie d'un haut niveau de sécurité de vos informations qui bénéficient de la confidentialité, et d'un haut niveau de protection afin de les mettre à l'abri de toute fuite accidentelle et de toute disparition.

Je vous invite à prendre connaissance de vos droits en lisant l'affichette apposée en mairie ou sur notre site internet.

La commune de Cottenchy s'engage fermement à la transparence de son administration municipale, et au respect absolu des droits individuels de ses administrés en matière de protection de leur vie privée, tout en s'inscrivant résolument dans la modernité de la société numérique du 21<sup>ème</sup> siècle.

***Merci de remplir le formulaire au verso  
Puis le remettre en Mairie***



## Formulaire de consentement

Nom ..... Prénom.....

Adresse ..... postale

.....

Adresse électronique .....

Téléphone fixe ..... Portable .....

oui     non    J'autorise la mairie à utiliser mes coordonnées téléphoniques ci-dessus pour me joindre pour toute affaire communale me concernant.

oui     non    J'autorise la mairie à utiliser mes coordonnées téléphoniques ci-dessus pour me joindre (appel – texto) pour toute alerte de sécurité.

oui     non    J'autorise la mairie à utiliser l'adresse électronique ci-dessus pour me faire parvenir la version dématérialisée du journal municipal.

oui     non    J'autorise la mairie à utiliser l'adresse électronique ci-dessus pour me faire parvenir des alertes préfectorales.

oui     non    J'autorise la mairie à utiliser l'adresse électronique ci-dessus pour me faire parvenir des informations communales courantes

**Vous pourrez à tout moment demander la modification de ces données.**

**Vous pourrez à tout moment annuler cette ou ces autorisation (s) sur simple demande.**

Pour une information détaillée ou pour exercer vos droits, contactez notre DPO par courriel : [contact@solutionscitoyennes.com](mailto:contact@solutionscitoyennes.com) ou par téléphone au 03 44 20 09 42.

Vous avez le droit de déposer une réclamation auprès de la CNIL, organisme de contrôle : [www.cnil.fr](http://www.cnil.fr)

A ....., le .....

(Signature)